

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

et de leur GROUPE de ROANNE.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	}	France et Colonies Françaises.	25 francs
		Étranger.	50 —

MULTA PAUCIS Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

SÉANCES DE L'ANNÉE 1941

Conseil d'administration : le deuxième mardi du mois, à 20 h. 30.

Section entomologique : (provisoirement) le deuxième samedi du mois à 16 heures.

Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale : le deuxième samedi du mois, à 17 heures.

Section botanique : le deuxième lundi du mois, à 20 h. 15.

Section de mycologie : le deuxième samedi du mois, à 20 heures.

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 11 Février, à 20 h. 30.

1° Vote sur l'admission de :

M. LEFÈVRE Antoine, impasse du Grand-Marais, Riorges (Loire), parrains, MM. Lefèvre Alfred et Dieudonné. — M. VINCENT Georges, professeur agrégé au Lycée de Roanne (Loire), parrains, MM. Larrue et Boulan. — M. PLASSE Joseph, 35, rue des Minimes, Roanne (Loire), parrains, MM. Lefèvre et Bertrand. — M. PLASSE (Hubert), 35, rue des Minimes, Roanne (Loire), parrains, MM. Larue et A. Mury. — M^{lle} ROCHE Rose, 8, rue Président-Carnot, Lyon, parrains, MM. Barbezat et Milliat. — M. RUNGS (Charles), entomologiste, Laboratoire central de la Défense des Végétaux, 49, av. Victor-Hugo, Rabat (Maroc), parrains, MM. Testout et Boursin. — M. Paul BÉDÉ, directeur du Jardin zoologique de Sfax, Tunisie (réintégration).

2° Nomination du bureau.

3° Budget prévisionnel pour 1941.

4° Compte rendu moral de l'exercice 1940.

5° Bilan et compte financier 1940.

6° Rapport du censeur et approbation des comptes.

7° Fixation de la date de l'Assemblée générale.

8° Don de M^{me} GUICHARD (un exemplaire de l'herbier Cuzin).

9° Questions diverses.

BUREAU DES SECTIONS ET DES GROUPES

Président	M ^{me} SCHNURR (Botanique)
—	M. VIRET (Anthropologie)
—	M. POUCHET (Mycologie)
—	M. BATTETTA (Entomologie)
—	M. J.-F. BERTRAND (Roanne)
Secrétaire	M. NÉTIEN (Botanique)
—	M. CABUT (Mycologie)
—	M. BOUDET (Entomologie)
—	M. ROGER (Anthropologie)
—	M. LARUE (Roanne)
Trésorier (Groupe de Roanne) ..	M. MURY Alphonse
Bibliothécaire	M. DAILLY (Mycologie)
—	M. DIEUDONNÉ (Roanne)

SÉANCES DE L'ANNÉE 1944

Conseil d'administration : le deuxième mardi du mois, à 20 h. 30.

Section *Botanique* : le deuxième lundi du mois, à 20 h. 15.

Section d'*Anthropologie*, de *Biologie* et d'*Histoire naturelle générale* : le deuxième samedi du mois, à 17 heures.

Section de *Mycologie* : le troisième lundi du mois, à 20 heures.

Section *Entomologique* : provisoirement le deuxième samedi du mois, à 16 heures.

Ce tableau des séances annule celui paru sur le Bulletin de Janvier et dans lequel s'était glissée une erreur.

NOUVEAUX MEMBRES

Ont été admis à la séance du 11 Février 1944, outre les membres présentés sur le Bulletin de Janvier :

M. BERNARD Francis, Maître de Conférences de zoologie. Faculté des Sciences, 16, quai Claude-Bernard, Lyon (*Entomologie*). Parrains : MM. Kuhner et Josserand. — M. RONDET Henri, 67, rue Tête-d'Or, Lyon. Parrains : MM. Dufour et Pouchet. — M. DUFOUR Louis, 94, rue de Garibaldi, Lyon. Parrains : MM. Dufour et Pouchet. — JARRAUD Henri, 46, cours Émile-Zola, Villeurbanne (Rhône). Parrains : MM. Dufour et Dailly. — M^{lle} FRÈREJEAN Marinette, 14, rue Général-Plessier, Lyon. Parrains : M^{lle} Poncet et M. Guillemoz. — M. HOUSSE Henri, ingénieur chimiste, 4, quai Perrache, Lyon (2^e) (*Histoire naturelle générale et Entomologie*). Parrains : MM. Le Coarer et D^r Bonnamour. — M. RÉAL Pierre, 123, rue Pierre Corneille, Lyon, 3^e. Parrains : MM. TESTOUT et R. MOUTERDE.

RÉINTÉGRATION

M. le D^r MAURIN Émile, 6, rue Rozier, Lyon (*Botanique*). -- M. L. GIRARD, rue des Termes, Gap, Hautes-Alpes.

**ORDRES DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

La Société tiendra son Assemblée Générale le *mardi 11 Mars*, à 20 heures, au siège social.

Ordre du jour.

- 1^o Compte rendu moral des années 1939 et 1940.
- 2^o Ratification des nominations de délégués faites par les Sections.
- 3^o Adoption du Budget prévisionnel de 1941.
- 4^o Approbation des bilans et comptes financiers des exercices 1939 et 1940 et quitus au Trésorier.
- 5^o Renouvellement du mandat du Censeur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 11 Mars, à 20 h. 30.

- 1° Vote sur l'admission de nouveaux membres.
- 2° Établissement du programme des excursions.
- 3° Questions diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 17 Mars 1941, à 20 heures.

- 1° M. JOSSEMAND. — Une petite énigme de la Mycologie : l'apparition d'une même espèce dans des localités éloignées.
- 2° Présentation de champignons frais.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 10 Mars 1941, à 20 h. 15.

- 1° M. MOUSSA. — Présentation de plantes de la région de Bourg-Saint-Maurice.
- 2° Présentation de la collection d'algues marines de M. Quantin.
- 3° Présentation de plantes fraîches.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Samedi 8 Mars 1941, à 16 heures.

- 1° Nomination d'un secrétaire des séances en remplacement de M. BOUDET qui a quitté Lyon.
- 2° M. LE COARER. — Les Chrysomélides du Bas-Dauphiné.
- 3° M. le Dr ROMAN. — Sur quelques moucheron piqueurs de la région lyonnaise appartenant au genre *Culicoides* (Diptères Ceratopogonidae).
- 4° M. SCHAFFER. — Sixième note sur les Buprestides.
- 5° M. REAL. — Sur *Coenonympha hero* L. et *iphis* Schiff. dans l'Ain, et aberrations de *Coenonympha* de diverses espèces.
- 6° M. TESTOUT. — Notes biologiques sur *Argema mitrei* G.-M., de Madagascar (Lep. Sat.).

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 8 Mars 1941, à 17 heures.

- 1° M. J. CARLES. — La culture vellaive de *Lens esculenta puyensis*; étude biologique d'un cru.

EXCURSION MYCOLOGIQUE

Le Dimanche 6 avril, sous la direction de M. GUILLEMOZ. Rendez-vous à Neyron-Serrenaz à l'arrivée du car partant de Lyon (quai Jules-Courinot), à 13 h. 10.
Retour à Lyon vers 19 heures.

PROCÈS-VERBAUX

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 20 Janvier 1941.

M. POUCHET, Président, en ouvrant la séance retrace la vie de la Section Mycologique durant les hostilités et la reprise de son activité depuis l'automne dernier, qui s'est traduite par :

La reprise de l'*Office Mycologique Public permanent* assuré par M. POUCHET et qui fonctionne chaque lundi de 20 à 21 heures; Office doublé pendant le gros de la poussée des champignons par un *Office Public complémentaire* tenu par M. JOSSERAND.

La reprise des *Excursions Mycologiques* qui ont été assurées cet automne par MM. BRANDON, POUCHET et LACOMBE.

Une *Exposition Mycologique Publique* organisée par MM. POUCHET et GUILLEMOZ, Exposition qui a connu les faveurs du public et au succès de laquelle MM. BACHELARD, GRANGE, LACOMBE ont grandement contribué par leurs apports.

Puis M. NIOLLE présente un complément d'observation sur diverses Russules qui ont déjà fait l'objet d'une note antérieure.

Le Président présente ensuite un superbe échantillon de *Pleurotus ostreatus*.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Procès-verbal de la Séance du 8 Février 1941.

M. le D^r BONNAMOUR lit une note de notre collègue M. KORSAKOFF sur des Mantides du désert (Sud-Algérien) qui sera publiée.

M. TESTOÛT présente un carton de *Coptolabrus* en provenance de la Chine orientale et lit un commentaire sur la Classification de ces Carabes, proches parents de nos *Chrysocarabus* français, qui sera publié avec un tableau de détermination.

M. REAL montre une série de *Polyommatus coridon* Poda, ♀ ab. *syngrapha* Keferstejn en provenance du département du Rhône. Il présente à ce sujet d'intéressantes remarques sur les variations individuelles de ces exemplaires, formant des passages avec d'autres formes aberrantes de cette espèce.

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 1941

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations.....	20.000	Bulletin.....	32.750
Publicité.....	2.750	Frais généraux.....	3.500
Revenus.....	5.500	Total des dépenses..	36.250
Total des recettes..	28.250		

Déficit probable : 8.000.

ANALYSE

Bulletin : La somme de 32.750 fr. est destinée à assurer la parution de 10 bulletins mensuels de 16 pages.

Frais Généraux : Ces 3.500 fr. permettront de faire face aux diverses charges de la Société (frais des secrétariat, comptabilité, assurances, etc.).

Cotisations : Les encaissements escomptés ne sont inférieurs que de 1.500 fr. aux sommes reçues en 1940.

En effet, nous pensons que notre Société maintiendra à peu près son effectif de membres cotisants, et que ceux de nos collègues mobilisés dont la situation pécuniaire avait subi les effets de la mobilisation pourront cotiser à nouveau.

Cependant, si nous n'obtenons pas en cours d'année l'autorisation d'adresser le Bulletin à nos sociétaires de la zone occupée, le chiffre d'encaissement prévu se trouvera diminué presque de moitié.

Publicité : Le produit de la publicité 1941 sera nettement supérieur à celui de 1940 grâce au dévouement de notre collègue M^{lle} FRÈREJEAN. Les frais d'impression du bulletin en seront d'autant diminués.

Revenus : Le chiffre estimé est nettement inférieur aux revenus de 1940 qui s'élèvent à 7.304,39 car il convient de tenir compte qu'en 1940 nous avons comptabilisé 1.400 fr. d'intérêts produits par l'achat de Bon d'Armement à 2 ans, et les intérêts du deuxième semestre 1939 de nos comptes en banque, intérêts qui n'avaient pu être comptabilisés au 31 décembre 1939.

CONCLUSION

C'est à notre grand regret, mes chers Collègues, que nous vous présentons un budget pré-

voyant un déficit minimum de 8.000 fr., déficit qui se trouvera peut-être porté à 18.000 fr., si nos membres de la zone occupée ne peuvent cotiser.

Toutefois, grâce à la politique de thésaurisation et de prudente gestion de votre Conseil d'Administration, notre Société a un capital disponible s'élevant actuellement à 32.107 fr. 17 et sur lequel nous pourrions prélever le déficit de l'exercice 1941.

Des années meilleures viendront combler ce déficit, pour l'instant il importe avant tout que notre Société Linnéenne reprenne la publication de ses travaux scientifiques. Vous l'aidez — mes chers Collègues — et vous contribuerez à la vulgarisation des Sciences Naturelles en recrutant de nouveaux adhérents.

Le Trésorier,
P. GUILLEMOZ.

LEGS DERVIEU

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Commission chargée pour 1940, de l'attribution du legs Dervieu, fondé en 1881 et distribué tous les 4 ans, vient de désigner la Société Linnéenne pour un prix de 600 francs, en récompense de son activité pour la diffusion des sciences naturelles, spécialement dans les milieux populaires, par l'organisation de ses cours publics, ses expositions de champignons, son office mycologique, ses excursions scientifiques et son Bulletin mensuel.

SECTION BOTANIQUE

Oenanthe silaifolia M. B. (em. Thellung), variété *media*. Beck.
= *Oenanthe media*. Griseb. — sur les berges de la Saône.

PAR M. A. QUENEY.

La présence d'*Oenanthe silaifolia* sur les bords de la Saône, à proximité de Lyon, surprend le botaniste lyonnais. En effet, cette plante n'est pas considérée comme faisant partie de la flore lyonnaise ; SAINT-LAGER, dans la dernière édition de la flore Cariot, ne la mentionne pas ; MAGNIN dans son catalogue des plantes du Beaujolais, pas davantage ; enfin, je n'ai trouvé jusqu'à présent, dans les *Annales de la S. B. de Lyon* ni dans le *Bulletin de la Société linnéenne*, aucune note se rapportant à cette espèce. Je l'ai observée en juin, sur les berges de la rive gauche de la Saône depuis Vaise jusqu'à Couzon ; à la vérité elle est assez rare ; les pieds sont en général isolés, très espacés, sauf dans la petite dépression marécageuse située entre la Saône et la ligne du tram de Neuville, près de la station de Couzon, où elle est un plus fréquente, mais où l'on peut aussi facilement compter le nombre d'individus. Sa tige robuste et assez haute domine largement le gazon et ses fleurs blanches permettent de l'apercevoir facilement. Est-elle ici d'introduction récente ou bien les botanistes l'auront-ils confondue avec *O. peucedanifolia* Poll., à laquelle elle ressemble beaucoup quand les fruits ne sont pas développés. Il importe de remarquer que dans les *Oenanthes* le fruit varie depuis la floraison jusqu'à la maturité et qu'il est nécessaire d'observer des échantillons aux différents stades du développement pour pouvoir les identifier avec certitude¹, précaution qui n'est pas toujours prise par les collectionneurs. Ci-dessous un tableau résumant les principaux caractères d'*Oenanthe peucedanifolia* et d'*O. silaifolia*, permettant de faire la distinction entre ces deux espèces.

1. Voir à ce sujet une étude de M^{lle} Fournier parue dans le *Bulletin de la Société d'H. N. de l'Afrique du Nord* du 27 mai 1932, dans laquelle *Oenanthe silaifolia* des auteurs et l'*O. media* de Grisebachi, sont réunis en une seule espèce : *Oenanthe silaifolia* M. B. (em. Thellung).

*O. peucedanifolia.**O. silaifolia.*

Fibres radicales...	renflées, ovoïdes ou en massue dès la base.	renflées en massue ou en fuseau dès la base.
Tige.....	assez grêle, un peu fistuleuse.	forte-creuse.
Feuilles.	de même forme bipinnatiséquées à segments linéaires.	de même forme bipinnatiséquées à segments linéaires.
Ombelles	5-10 rayons, toujours grêles.	5-10 rayons, épaissis après floraison.
Orbellules.	lâches, petites hémisphériques.	compactes, plus grosses hémisphériques.
Styles.....	contigus, adhérents à la base.	non adhérents, distants dès la base.
Fruit.	elliptique-atténué aux deux bouts, pas de cal.	cylindracé-subtétragone non contracté au sommet, un cal.

On voit que ce sont surtout par les fruits que ces deux espèces diffèrent. Je n'ai pas fait figurer les fleurs dans ce tableau, elles sont blanches dans les deux cas. Certains auteurs indiquent la présence d'un *cal* à la base du fruit d'*O. silaifolia* ; ce caractère n'est guère apparent que sur les fruits desséchés ; sur les fruits jeunes ou frais il paraît absent ; quelques-uns n'en ont pas.

On sera reconnaissant aux botanistes qui auraient déjà observé cette espèce aux environs de Lyon de vouloir bien faire parvenir une note au *Bulletin* avec leurs observations particulières.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Notes complémentaires sur M. et M^{me} Clerc et leur collection.

Par M. R. MOUTERDE.

Le bulletin de septembre-décembre a annoncé le don fait à notre Société des collections Clerc et Rouast. Il plaira sans doute à nos sociétaires de connaître quelques détails sur la vie et les habitudes entomologiques de nos généreux bienfaiteurs.

Entre M. et M^{me} Clerc, la collaboration était totale, aussi bien pour la chasse que pour les recherches scientifiques. L'un complétant le récit de l'autre, ils prenaient plaisir à raconter les circonstances d'une capture fameuse, à exposer leurs tribulations en cas de détermination difficile ; et cela, avec une simplicité toujours souriante, masquant une science approfondie. Pour eux, leur collection était plus qu'un délassement : elle faisait partie de leur vie, elle était un lien de plus. Aussi, à la mort de son mari,

M^{me} Clerc n'eut-elle plus le courage de s'occuper activement de ses chers papillons ; mais elle les aimait toujours, et si ses souvenirs étaient voilés de tristesse, elle se plaisait toujours à les évoquer.

La collaboration était totale, sauf en un point : M^{me} Clerc se réservait l'étalage, et avait acquis une grande virtuosité, puisque, en trois minutes, elle arrivait à préparer parfaitement un papillon.

Leur activité s'est exercée surtout de 1900 environ jusqu'à la grande guerre.

Ils ont chassé beaucoup dans leur propriété d'Écully près de Lyon. Le jardin, planté avec art — M. Clerc s'y connaissait en horticulture et pomiculture — étonnait parfois le profane. Un emplacement était aménagé pour les plantes alpines rapportées des excursions ; par places, des espèces vulgaires étaient soigneusement conservées pour l'élevage des chenilles. Enfin, bien à découvert, trônait le piège lumineux, allumé toutes les nuits, et responsable de la plupart des belles captures lyonnaises de la collection. Le jardin se prolongeait par une vigne, que les propriétaires n'avaient pas le courage de faire vendanger à fond. N'était-ce pas sur les raisins mûrs qu'à l'arrière-saison, on prenait toutes ces Orthosides et autres noctuelles d'automne que nous admirons maintenant ?

Chose curieuse, ils chassaient peu aux environs immédiats de Lyon. On note quelques spécimens de la Pape, du Pilat, de Saint-Just-d'Avray, davantage de Treffort et Saint-Étienne-du-Bois, au nord de Bourg, plus encore de Bourg-Argental (Loire) et de Courpière (Puy-de-Dôme), quelques-uns aussi du Golfe Juan, sur la Côte d'Azur. M. et M^{me} Clerc faisaient, en effet, de fréquents séjours près de leur usine de Bourg-Argental, à leur propriété de Courpière, et dans la villa du Golfe Juan appartenant à la famille de M^{me} Clerc.

Ils se réservaient pour le temps des vacances, c'est-à-dire pour les Alpes. En effet, sauf une fois, où le but choisi fut l'Hermitage, près Noiretable, toutes les autres années, ils explorèrent un coin différent des Alpes, généralement à forte altitude : Larche, le Lautaret, Argentières, Bonneval, Pralognan, Allos, Val d'Isère, les Contamines, les Gets, Névache, Saint-Christophe-en-Oisans. Ces localités paraissent aujourd'hui banales ; à l'époque, elles étaient presque ignorées. Seul, le Lautaret possédait un hôtel confortable ; Argentières, les Contamines, Pralognan étaient à leurs débuts ; Névache n'avait qu'une auberge, avec une chambre ou deux. C'est dire que, pour satisfaire leurs goûts, M. et M^{me} Clerc sacrifiaient volontiers le confort, et peut-être le redoutaient un peu, ne tenant pas spécialement à arborer leur filet au nez des villégiateurs de palace. Mais que penser de leur flair extraordinaire dans le choix de ces localités ? Presque toutes ont fait leur chemin depuis, soit comme stations entomologiques, soit comme stations tout court. L'originalité raisonnée, poussée à cette perfection, est à proposer en exemple. Trop d'entomologistes ne veulent connaître que les « bons coins » consacrés, et l'on reste surpris du grand nombre de vallées, de montagnes, de cantons et presque de départements, dont on ignore totalement la faune.

La liste de ces séjours se clôt aux heures sombres de 1914, où M. Clerc fut mobilisé comme capitaine dans l'exploitation des chemins de fer. Il n'oublia pas ses papillons ; et de nombreux sujets viennent de l'Oise, de

Verberie, de Saint-Just-en-Chaussée. Une étiquette placée au-dessus de certains exemplaires de la collection, indique qu'ils ont été pris sous un violent bombardement, par une nuit favorable où les papillons volaient beaucoup.

M. Clerc ne devait pas jouir longtemps du retour au foyer, et le mal qui allait l'emporter entrava, puis brisa une carrière entomologique si riche de réalisations et aussi d'espérances.

Il est impossible à un amateur de capturer lui-même toutes les espèces françaises. M. et M^{me} Clerc ont largement pratiqué l'échange. Le nom du correspondant est porté sur une petite étiquette à chaque individu. Ils avaient acheté aussi la collection de Miribel qui les avaient enrichis de certains beaux spécimens d'espèces de valeur moyenne. (La collection Rouïast a été conservée intacte et complètement séparée.)

Ils n'aimaient vraiment que les papillons de France. Leur générosité leur a valu cependant de nombreux et superbes exotiques. S'ils se contentaient, en fait de vie mondaine, de leurs relations de famille ou d'amitié, ils ne savaient pas fermer leur porte, ni leur bourse, aux solliciteurs méritants, et spécialement aux missionnaires. Ceux-ci, en retour, leur adressaient des papillons, et, parmi eux, des raretés, puisque des spécimens ont été échangés avec Oberthür.

Une autre catégorie de correspondants encore: les « maîtres », ou spécialistes en déterminations difficiles. Au début, ils furent en relations avec Constant, Rouïast, plus tard avec le D^r Reverdin, le colonel Dattin, etc., mais surtout avec le R. P. de Joannis, le « Grand Maître », disait M^{me} Clerc. En pratique, tous les sujets douteux lui étaient soumis, car, bien que surchargé de travail, il était devenu pour eux l'ami incapable de refuser un envoi. Les exemplaires ainsi déterminés portent une étiquette « de Joannis ». Aussi la collection Clerc est-elle un guide des plus sûrs, et un instrument de classification incomparable.

Il faudrait encore parler des espèces remarquables de la collection, des *C. andereggi* Bdv., *N. alpina* Sulz, *Gn. cœlebaria* HS (premier exemplaire pris en France à Pralognan), *C. læniata* Sth., etc.; mais ce serait une assez longue énumération. Il faut cependant citer la nouvelle tortricide découverte à Écully : *Cnephasia clercana* de Joannis, prise en nombreux exemplaires, décrite et nommée par le « Grand Maître » (*Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1908, p. 302).

Grâce à ce microlépidoptère, le nom de nos bienfaiteurs est entré dans l'immortalité entomologique. Récompense légitime, mais superflue aux yeux de tous ceux qui les ont connus et aimés, de ceux qui s'aideront de leur collection, et ne les oublieront pas.

Les Lycènes de la région lyonnaise. — Erratum.

PAR M. MOUTERDE.

Lors de la correction des épreuves de l'article paru sous ce titre (*Bulletin*, n° 1, janvier 1941), l'auteur s'excuse d'avoir omis un détail. Page 10, paragraphe sur *P. coridon* Poda et *hispana* HS, il faut lire : « Hispana n'habite pas que le calcaire », au lieu de « Hispana n'habite que le calcaire ».

Notes sur deux rares mantides du désert :

Hypsiocorypha gracilis Bur. et *Oxythespis senegalensis* Saus.

Par M. N. KORSAKOFF

(avec deux planches).

I. *Hypsiocorypha gracilis* BURM.

Au cours de nombreuses chasses entomologiques en plein désert saharien, j'ai attentivement fouillé en différentes saisons les touffes d'alpha (*Stipa*) et autres végétations desséchées sur les dunes des environs de Bou-Saada et de l'oasis d'Ain-ben-Noui près de Biskra. Quel fut mon étonnement d'apercevoir un jour (en octobre) un bizarre insecte à longs pieds et à une forme générale mince et élancée, ressemblant à une paille sèche et que je supposai être un phasme.

Ce fut le seul individu que je parvins à remarquer dans une localité désertique, surchauffée par le soleil brûlant et où c'est à peine si pouvaient même subsister des Mantides du désert comme *Blepharopsis mendica* Fab.

Un fort coup de vent, soudain, emporta cet insecte avec des paquets d'herbes sèches et il me fut impossible de me rendre compte quelle était cette espèce.

En octobre de l'année suivante, dans cette même localité, mes recherches eurent plus de succès. J'aperçus deux insectes semblables, hissés sur les tiges d'alpha, ressemblant à des *Empusa* communes, mais de formes beaucoup plus élancée; de coloris général plus clair et de dimension supérieure aux larves adultes d'*Empusa egea* Charp.

Ma collection possède un unique exemplaire de cette mante que je ne pus réussir à élever jusqu'à son état « imago ».

M. B. P. UVAROV le détermina comme une larve de *Hypsiocorypha gracilis* Burm., mais avec certaines réserves, le British Museum de Londres ne possédant pas d'individu adulte d'Algérie. Mais le *Hypsiocorypha* y fut déjà trouvé par FINOT aux environs de Biskra.

Je donne ici la description de cette larve comparativement à celle d'une *Empusa* européenne.

Description de la larve d'Hypsiocorypha gracilis BURM. (Pl. I, fig. 1).

Forme générale très élancée et mince. Aspect extérieur rappelant celui d'une larve d'*Empusa* (fig. 2), mais ayant les pattes plus longues et plus grêles, ainsi que le pronotum.

Pattes intermédiaires aussi longues que les postérieures. Les fémurs contrairement à ceux des *Empusa* sont privés de lobes foliacés.

Couleur gris-cendré, parfois presque jaune paille.

Écusson facial très pointu.

Vertex (fig. 3) très allongé, dilaté à sa pointe et relativement beaucoup plus long que chez les *Empusa* (fig. 4).

Pronotum très allongé, presque lisse, à peine orné de quelques médiocres épines sur ses bords extérieurs, mais moins nettes que sur le pronotum d'une *Empuse*.

La partie large du pronotum est située un peu plus bas que la dilatation transversale. Cette dilatation se trouve dans le premier quart de la longueur totale du pronotum.

Long. du pronotum = 18-19 mm.

Long. de l'abdomen = près de 15 mm.

Cette larve se tient habituellement l'abdomen recourbé au-dessus du thorax. Les tergites abdominaux sont plus ou moins cylindriques, légèrement ridés sur leurs côtés et ne possèdent pas de lobes foliacés, comme chez les *Empusa* et les mantes désertiques *Blepharopsis*. Les deux derniers articles de l'abdomen, ainsi que la plaque sur-anale, sont très courts. Plaque sur-anale, petite, transversale, presque triangulaire, ayant le bord extérieur arrondi. Cerques, grands, coniques, pointus, couverts d'un léger duvet. Les tergites abdominaux, surtout les deux derniers, sont pointillés de brun.

Plaque sous-génitale, petite, légèrement convexe, se terminant en deux pointes, en fourche.

L'armure externe des fémurs antérieurs est formée de 5 épines, dont l'avant-dernière est la plus grande. L'armure du bord interne est formée par de nombreuses épines (au moins 20) dont l'avant-dernière est la plus longue. Au moins 3 des épines discoïdales sont très nettes ; la centrale est plus longue que les autres. Les premières et deuxième épines sont très rapprochées à leur base. Ce groupe d'épines discoïdales se prolonge en une série de petites bosses plus ou moins pointues. Sur la surface interne du fémur antérieur se trouve une petite brosse.

La surface un peu concave des pattes ravisseuses est brune, couverte de petites taches claires.

Les tibias des pattes intermédiaires sont munis à leur extrémité de 2 épines, tandis que les fémurs intermédiaires et postérieurs n'en portent qu'une à leur apex.

II. *Oxythopsis senegalensis* SAUSS. (Pl. 2).

A. Description de la femelle.

Aspect général très allongé rappelant un phasme. Habituellement d'une teinte générale gris-clair parsemée de points et de petites bosses foncées, surtout nombreuses sur le pronotum et sur la surface dorsale des derniers articles de l'abdomen qui sont très courts. La ligne médiane dorsale foncée devient moins nette sur les derniers tergites abdominaux. Les élytres sont habituellement de couleur jaune-paille, plus claires que le reste du corps.

Long. de la nuque jusqu'au bout de la plaque sur-anale = 37 mm.

Long. du pronotum = 10,5 mm.

Le pronotum est très allongé, avec le rostre médian très net. Sa largeur maxima est de 4,5 mm. moins longue que sa longueur totale. Il est légèrement dentelé sur son bord extérieur.

Les élytres et les ailes sont très abrégées.

Long. des élytres = 7 mm.

Long. des ailes = 2 à 2,5 mm.

Elles sont d'un beau rose, ornées d'une tache irrégulière foncée et bordées de jaune sur leur bord externe.

Sur la surface interne des fémurs antérieurs des pattes ravisseuses sont situées des petites brosses de poils grisâtres.

La tête (vue de haut) a presque la forme d'un triangle allongé aux angles pointus grâce aux pointes subconiques des yeux. D'un œil à l'autre, la nuque est traversée d'une ligne claire.

Planche 1.

- Fig. 1.-Larve d' *Hypsiocorypha gracilis* Burm.
2.-Larve d' *Empusa egena* Charp.
3.- Tête d' *Hypsiocorypha* (vue de face).
4.- Tête d' *Empusa* (vue de face).



Les antennes sont filiformes. L'ocelle sur le centre du front est nettement présent (fig. 1).

Les 3 derniers articles de l'abdomen (vus d'en haut) sont très rétrécis comparativement aux précédents.

Les cerques sont très développés, allongés, longs de 4,5 mm. Les articles de la base des cerques sont très raccourcis, tandis que le dernier, le plus long, est presque équivalent en longueur à la longueur totale de tous les autres. Ces cerques sont nettement pubescents sur leur bord externe.

La plaque génitale est allongée à peine convexe, nettement plus étroite et dilatée au bout, plus lisse et de teinte plus claire que les autres articles de l'abdomen. Les valves de l'oviscape sont nettement distinctes en forme de deux rames arrondies, ce qui donne à cette partie du corps de la ♀ d'*Oxythespis* une ressemblance à ces mêmes organes chez les véritables phasmides.

Chez les larves de *Oxythespis* les bords du pronotum sont plus prononcés, mais les pointes subconiques des yeux sont moins saillantes et relativement plus courtes que chez l'imago.

B. Description du mâle.

Aspect général très allongé et frêle ; habituellement de teinte gris jaunâtre, tandis que les larves de cette espèce sont plus foncées. Le coloris est en général homochrome aux teintes prédominantes du milieu ambiant et des tiges desséchées des herbes désertiques.

Tête (fig. 2) presque triangulaire. Yeux coniques, saillants et munis de pointes sub-coniques et très caractéristiques pour cette espèce. Au centre du front un ocelle bien net et 2 autres de dimensions inférieures placés plus près de la nuque.

Les antennes sont très longues (= 26 mm.), presque aussi longues que tout le corps. Les articles de la base sont bien développés ; le deuxième est assez allongé, tandis que les suivants sont plus petits, arrondis et couverts à intervalles réguliers de nombreux bouquets de poils.

Le pronotum est très allongé ; ses bords sont presque parallèles, un peu élargis au niveau du sillon transversal, ils deviennent légèrement plus étroits dans la partie antérieure qui se termine en pointe obtuse ; le bord postérieur est arrondi. La carène médiane est bien nette. Les bords, surtout dans la partie antérieure sont légèrement dentelés (mais moins que chez la ♀).

Les fémurs des pattes ravisseuses sont ornés le long de leur bord externe de 4 épines bien nettes, dont la 5^e est plus fortement développée et située plus près de la surface interne du fémur presque sur la même ligne que la 6^e. L'armure intérieure des mêmes fémurs est formée par 10 épines bien nettes, dont la première est relativement plus distancée des suivantes, tandis que l'avant-dernière est sensiblement plus petite que la dernière. Sur la surface interne de ces fémurs se trouve une petite brosse de poils (un peu moins visible que chez la ♀).

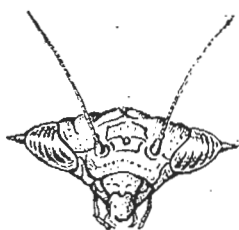
Les ailes sont très développées ; elles sont presque transparentes avec un léger reflet rose nacré. La nervure centrale radiale est assez foncée.

Les élytres, sur leur bord externe, sont de teinte jaunâtre paille et parsemées le long de leurs nervures de petites taches allongées et foncées.

La plaque sur-anale est raccourcie, étroite, avec son bord externe arrondi (fig. 8). La plaque génitale est bien développée, légèrement convexe.

Planche 2

Oxythespis
senegalensis Saus.



1



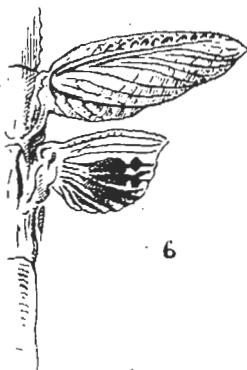
2



3



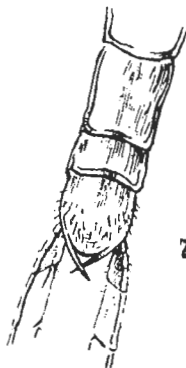
4



6



5



7



8



9

1. Tête de la ♀. 2. Tête du ♂
(vue de face).
3. Patte ant. du ♂ (face int.)
4. Pointe conique à l'apex de
l'oeil.
5. Plaque sous-génitale de la ♀.
6. Elytre et aile de la ♀
7. Plaque sous-génitale du ♂
8. Plaque sur-anale et cerques ♂
9. Oothèque.

Les cerques sont très allongés, foliacés ; leurs articles sont couverts de nombreux poils, surtout sur leur bord externe. Le dernier article est très allongé, à peine plus court que la longueur totale des précédents. Ceux de la base sont, par contre, rétrécis et courts.

Long. de la nuque jusqu'au bout de la plaque sur-anale = 37,5 mm.

Long. du pronotum = 9 à 9,5 mm.

Long. des cerques = 6,5 mm.

Long. des élytres = 19,5 mm.

Long. des ailes = 21 mm.

C. Localités de capture.

Au cours de nombreuses excursions dans le Sud-Algérien, je réussis à capturer seulement 6 individus d'*Oxythespis* de teintes et d'âge variés : 1 ♀ en octobre 1932, 2 larves et 2 ♀ en novembre 1935 et un ♂ fin novembre 1937.

Ils se tiennent dans des endroits déserts, habituellement sur les tiges desséchées d'alpha (*Stipa tenacissima*) et autres graminées poussant dans les bas-fonds entre les dunes. Ce sont dans ces mêmes endroits, strictement localisés, que l'on trouve les Acridiens du désert, comme les *Platypterna*.

Par leur façon de se tenir allongés le long des tiges, les pattes ravisseuses parallèlement étendues en avant, ils diffèrent nettement d'autres mantides, rappelant les phasmes (un exemple encore plus frappant en est fourni par une grande mante tropicale : *Leptocela giraffa* Karsch)¹.

Ayant maintes fois attentivement observé les détails biologiques de l'accouplement d'autres espèces désertiques : *Iris desertii* Uv. (voir *Bull. Soc. Linnéenne de Lyon*, nov. 1935), j'avais constaté que pendant les heures chaudes de la journée les ♀ attirent l'attention des ♂ de leur espèce par des mouvements réguliers des ailes brillamment colorées, tantôt les ouvrant en éventail, tantôt les repliant. Le mâle d'*I. desertii*, attiré par ces mouvements, vole vers la femelle, et s'étant approché d'elle la touche craintivement de ses longues antennes. Me basant sur ces faits, je suppose que : 1° les courtes ailes roses ornées de noir et de jaune de la ♀ d'*Oxythespis* jouent le même rôle ; 2° de même les longues ailes du ♂ de cette espèce, ses ocelles supplémentaires accentuant sa vue et ses antennes démesurément longues, couvertes de bouquets de poils, ne forment qu'un complexe d'attributs utiles à la recherche des ♀♀ et inhérent à la reproduction de l'espèce et à sa propagation dans les oasis du désert.

D. Description de l'oothèque (Pl. II, fig. 9).

L'oothèque de l'*Oxythespis* est allongé en forme de pirogue avec 2 pointes plus ou moins égales ; il est gris clair avec une ligne médiane ondulée. Il ne contient pas moins de 9 à 10 œufs. Sa longueur totale est de 15 mm. environ.

La ponte a lieu en novembre-décembre.

1. M. L. CHOPARD cite les *Oxythespis* parmi les Orthoptères s'étant exceptionnellement propagés du sud au nord (*Gryllotalpa africana*, *Brachytrypes megacephalus*, *Oxythespis*...). « Considérations sur la faune des Orthoptères de l'Afrique du Nord », Assoc. fr. p. avanc. des Sciences, Constantine, 1927.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

L'Accroissement des Porcelaines.

Par L. BERNER (Marseille).

Dans le *Bull. Société Linn. Lyon*, n° 5 de 1937, G. OLSOUFIEFF rapporte sous le titre *L'énigme de certains mollusques* quelques observations intéressantes. Au cours de ses recherches à Nossi-Bé, il ne put rencontrer des « *Cypraea tigrina* »¹ que d'une taille de 75 à 100 mm. quels que furent ses investigations, ses peines et le nombre de spécimens récoltés. Il ne put constater des traces de croissance progressive comme chez les Hélices et conclut par : « L'énigme reste »...

Évidemment, c'est l'ignorance des premiers stades de développement qui est en cause, car un exemple typique est fourni par les Ptérocères : ce n'est que lorsqu'ils ont atteint toute leur taille, qu'ils développent leurs pointes scorioïdes ; en somme, les jeunes ne ressemblent nullement aux adultes.

Je rappellerai, à ce sujet, les notes de M. J. C. CHENU, publiées à Paris en 1847 (*Leçons élém. d'Hist. Nat., Conchyliologie*) au sujet de *Cypraea Scottii* Broderip, du reste S. B. WOODWARD (*Manuel de Conchyliologie*, trad. A. Humbert, Paris, 1870) mentionne le phénomène identique pour *Cypraea testudinaria* L.

La forme, aussi bien que la coloration des coquilles, varient avec l'âge chez le genre *Cypraea* Linné. Ces différences vont même si loin qu'une même espèce, examinée aux diverses périodes de son accroissement, semble appartenir à des genres tout à fait différents. Il y a généralement trois stades de développement :

1^{er} âge : l'individu présente une coquille mince, conique, allongée avec spire saillante, ainsi qu'un bord collumellaire courbé et tronqué à sa base. Le bord droit est mince et tranchant, l'ouverture très large. Il n'y a aucune ressemblance avec l'aspect habituel des Porcelaines.

2^e âge : la coquille, sans prendre d'épaisseur, devient plus large par accroissements successifs du bord droit qui commence à s'épaissir et à se replier dedans. A ce moment, l'ouverture se rétrécit quelque peu, mais la spire demeure saillante. A ce stade — tout comme pendant le premier âge — la jeune Porcelaine n'a point encore les couleurs qu'on lui connaît à l'état adulte.

3^e âge : développement du cinquième tour qui masque finalement la spire par enroulement successif du bord droit : celui-ci, en grandissant, devient plus ventru et plus bombé. Alors apparaît un dépôt vitreux sur toute la surface de la coquille qui s'épaissit. La spire paraît ainsi enfoncée. Le bord droit prend finalement les caractères définitifs et l'ouverture se rétrécit ; ses extrémités s'échancrent et les dents se développent sur les deux bords collumellaires. Enfin, les couleurs définitives se déposent par l'action secré-

1. Il s'agit très vraisemblablement de *Cypraea tigris* L. très commune dans l'Océan Indien selon l'exposé de James Cosmo MELVILL, A survey of the genus *Cypraea* Linné, *Mem. et Proceed. Manch. Lit. et Phil. Soc., Manchester*, 1888.

trice des deux lobes du manteau qui recouvrent la coquille, souvent en laissant des empreintes, sous forme de sillons.

Voilà le test formé avec son aspect caractéristique pour l'espèce qui atteint en même temps sa taille définitive. Mais G. OLSOUFIEFF remarque encore que « *Cypraea tigrina* » ne dépasse jamais la dimension de 100 mm. Est-ce que sa croissance est arrêtée ?

Non pas, car les sécrétions calcaires continuent au fur et à mesure que l'individu vieillit. Seulement l'accroissement s'opère à partir de ce moment par l'épaississement de la coquille. Ainsi, en pesant deux individus adultes de la même espèce, il est facile de reconnaître le plus âgé par son poids supérieur.

Le problème paraît ainsi résolu ; il est certain qu'on trouvera à Nossibé les jeunes — d'aspects bien différents — des « *Cypraea tigrina* ».

LIVRES NOUVEAUX¹

Édouard THOMMEN. Contribution à la Flore du département de l'Ain. — *Extrait du Bulletin de la Société botanique de Genève*, 2^e série, vol. XXXII ; 1939-1940 (1941).

Brochure d'une cinquantaine de pages où l'auteur donne des précisions sur les stations et les localités d'un certain nombre de plantes des Dombes, de la Bresse, du Bugey, du Jura méridional et du pays de Gex. Plus de 200 espèces. Les botanistes qui veulent herboriser dans ces régions, feront bien, avant de s'embarquer, de consulter ce petit catalogue où ils trouveront des indications précieuses qui leur éviteront des tâtonnements et une perte de temps notamment dans la recherche des plantes rares de la flore des zones marécageuses et des espèces d'origine méditerranéennes.

A. QUENEY.

1. Les volumes d'histoire naturelle : botanique, entomologie, géologie, anthropologie envoyés au Siège de la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet, Lyon, seront signalés comme envois à la Bibliothèque et feront l'objet d'une analyse originale dans la rubrique *Livres nouveaux*.